

Note aux parents des élèves entrant en 6ème

INSCRIPTION AU COLLEGE:

Fraternité

Le dossier d'inscription complet sera à rapporter au collège

Lundi 17 juin 2024	Mercredi 19 juin 2024
Anne Frank 17h15 - 18h00	Georges Brassens et Jacques Prévert
Louis Armand 18h00 - 18h45	Ecoles hors Carquefou
Pierre Stadler 18h45 - 19h30	11h15-14h30

Afin de limiter votre temps d'attente, nous vous invitons à respecter les créneaux attribués, à compléter lisiblement les documents et préparer les pièces complémentaires pour l'inscription définitive au collège. Il est important déposer le dossier complet, sous peine de perdre la place réservée.

A cette occasion, les parents qui le souhaitent pourront visiter l'établissement avec des élèves de 6^{ème} « ambassadeurs ».

<u>LV2 allemand 6^{ème}</u> L'inscription à cet enseignement implique de le suivre jusqu'à la troisième. Le groupe ne sera constitué qu'à partir de 12 élèves.

CONSTITUTION DES CLASSES DE 6EME

La constitution des classes est un acte pédagogique effectué par les enseignants afin d'équilibrer les classes sur les critères du nombre d'élèves, de la mixité, de la diversité des résultats scolaires et des profils comportementaux.

Les enseignants prennent aussi en compte les relations entre les élèves. Pour faciliter les apprentissages, certaines associations d'élèves doivent être conservées et d'autres pas. Les enseignants sont attentifs à répartir les élèves autonomes, les élèves actifs à l'oral et ceux plus réservés, afin de constituer des classes dynamiques où l'entraide des élèves pourra être sollicitée et dans lesquelles l'ambiance de classe permettra à tous les élèves de s'engager efficacement dans les apprentissages.

Les enseignants du collège s'appuient sur les informations transmises par leurs collègues des écoles primaires.

Les élèves des cinq écoles primaires seront répartis dans les classes de 6èmes. Aucun élève d'une école ne se trouvera isolé, des binômes pourront être constitués par les enseignants de CM2.

Le collège ne souhaite pas être sollicité directement par des demandes précises des familles sur les constitutions de classe. Dans certains cas très particuliers, si vous estimez que des informations concernant votre enfant sont importantes, merci de les communiquer à l'enseignant de CM2. Ce dernier mentionnera l'information lors des transmissions des dossiers.

INFORMATIONS PRATIQUES POUR LA RENTREE

Lundi 2 septembre : 9h00-12h00 et 14h00-16h00. Les élèves demi-pensionnaires pourront déjeuner au collège.

Mardi 3 septembre : les élèves de 6^{ème} restent à la maison

Mercredi 4 septembre : début des cours selon les emplois du temps

Dans l'attente de faire votre connaissance lors des journées d'inscription, nous souhaitons à vos enfants une bonne fin d'année scolaire dans leur école.

L'équipe de direction